

ner le bill sur la Banque d'économie de Québec. Je crois qu'on s'était entendu pour reprendre ensuite l'examen du bill sur les médicaments afin de lui faire franchir l'étape de la troisième lecture avant 4 h 30.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A propos du sujet qu'a soulevé le ministre, je crois que le député qui a la parole met fin au débat. Le débat se terminera donc d'ici quelques minutes. Cela laisserait assez de temps pour terminer l'étude du bill en question avant de passer à la sanction royale.

L'hon. M. Basford: J'ai pris la parole parce que j'ignorais pendant combien de temps le député allait parler. Si ce n'est que pendant quelques minutes, je suis d'accord.

M. l'Orateur suppléant: Est-ce entendu?

Des voix: D'accord.

M. Benjamin: Merci, monsieur l'Orateur. Je terminerai dans quelques minutes. J'avais cru que nous avions décidé de dépasser un peu quatre heures et d'aborder ensuite le bill d'initiative parlementaire. Je terminerai dans quelques instants.

Le gouvernement canadien se doit d'entreprendre, de concert avec les gouvernements étrangers, une étude approfondie et constante de l'industrie des produits pharmaceutiques. Il se doit d'assurer, en collaboration avec ces pays, un échange de renseignements le plus complet possible pour sauvegarder la santé de leurs ressortissants, notamment en ce qui concerne les prix et l'innocuité des médicaments. Lorsqu'il y a lieu d'imposer des sanctions à des fabricants de médicaments ou d'examiner minutieusement les produits pharmaceutiques, monsieur l'Orateur, les pays doivent agir d'un commun accord. Autrement dit, ce qu'il nous faut, c'est un cartel international de gouvernements, pour mettre les gens à l'abri des coûts élevés et des médicaments dangereux.

J'espère, et ceci s'adresse au ministre, que mes prédictions au sujet du bill à l'étude sont mal fondées. J'espère que les mesures qu'il propose se révéleront tout à fait efficaces, en ce qu'elles serviront à abaisser sensiblement le prix des médicaments, à en contrôler la qualité et à instaurer des restrictions sévères sur la réclame et la publicité les concernant.

Bien des députés et beaucoup de Canadiens vont surveiller de près, pendant les mois à venir, les résultats de la mesure législative actuelle et les initiatives du ministre, de son ministère et de la Direction des aliments et drogues. Je pense qu'on pourra juger des résultats d'ici un an et demi. S'ils ne répondent pas aux prévisions et que le ministre ne se préoccupe pas de présenter de nouvelles

[L'hon. M. Basford.]

mesures, il y en aura d'autres à la Chambre et ailleurs qui prendront des moyens de les faire instaurer.

L'hon. M. Basford: J'aimerais obtenir le privilège d'exprimer mes opinions aux députés de la Chambre. Ce projet de loi va maintenant nous quitter pour aller au Sénat.

Je tiens à remercier les députés de tous les partis de la part qu'ils ont prise aux discussions concernant ce projet de loi ainsi que les députés ayant siégé au comité Harley et à celui de la santé et du bien-être. Je les remercie de l'attention qu'ils ont prêtée à ce problème très urgent.

Comme le D^r Harley ne siège plus dans cette enceinte, je voudrais consigner au compte rendu les remerciements que lui adresse la Chambre pour les services qu'il nous a rendus en tant que président du comité spécial du prix des médicaments.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Basford: Ce projet de loi a pour origine le rapport du comité Harley. On lui rend ainsi un excellent hommage pour les années qu'il a passées au Parlement.

Bien qu'en général les personnes ne soient pas nommément désignées à la Chambre, j'aimerais prendre l'initiative exceptionnelle de consigner les noms des fonctionnaires qui m'ont aidé dans mon ministère et dans celui de la Santé nationale et du Bien-être social. Ils ont fait plus que leur devoir en aidant leur ministre à élaborer ce programme de réduction du prix des médicaments. Il s'agit de M. McLeod, de M. Davidson, de M. Henry, de M. Laidlaw et du D^r Chapman.

(La motion est adoptée, et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Comme il est quatre heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les bills d'intérêt privé.

BILLS PRIVÉS

LA BANQUE D'ÉCONOMIE DE QUÉBEC

L'ordre du jour appelle:

Deuxième lecture et renvoi au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques du bill S-27, loi concernant la Banque d'Économie de Québec.

M. Frank Howard (Skeena): Peut-être pourrais-je intervenir. Si la Chambre adoptait un ordre, ce serait plus facile. Il semble convenu que la Chambre doit maintenant passer à l'étude de l'article 3, nommément la deuxième lecture de la loi concernant la Banque d'Économie de Québec, après quoi elle s'ajour-